Avant - Programme

à soumettre au Secrétaire du District (en quatre exemplaires)
au moins deux mois avant la fête

District : Hainaut **Rédigé le :20/04/2026**

Club organisateur : Barracuda Club Saint-Ghislain affilié à la F.F.B.N.
Jour, date et heure : Lundi 20 juillet 2026 – 17H30
Lieu : Piscine de Saint-Ghislain
Rue de l'Enseignement 16 Fête par invitation.
Code postal 7330 Commune : Saint-Ghislain

Fête organisée sous les règlements de la Fédération Francophone Belge de Natation
Le programme sera établi en fonction des temps d'inscriptions

Inscriptions à envoyer chez : Capouillez Guy-Secrétariat Sportif BCSG **Jusqu'au : 7 juillet 2026**

Téléphone : 0472/96.89.77 E-Mail : capouillez.guy@skynet.be

Summer Sprint BCSG 2026

N° de l'épreuve	Heure	Désignation de l'épreuve Distance, style, catégorie		Prix affectés à l'épreuve
	17h30	Ouverture des portes - Echauffements		
	18h00	Formation du Jury		
	18h30	Courses		
1		100m Papillon Filles	11 ans et +	9X3
2		100m Papillon Garçons	11 ans et +	9X3
3		100m Dos Filles	11 ans et +	9X3
4		100m Dos Garçons	11 ans et +	9X3
		Pause		
5		50m Nage Libre Filles	11 ans et +	9X3
6		50m Nage Libre Garçons	11 ans et +	9X3
7		100m Brasse Filles	11 ans et +	9X3
8		100m Brasse Garçons	11 ans et +	9X3
		Pause		
9		100m Nage Libre Filles	11 ans et +	9X3
10		100m Nage Libre Garçons	11 ans et +	9X3
11		100m 4 nages Filles	11 ans et +	9X3
12		100m 4 nages Garçons	11 ans et +	9X3
		Forfaits au secrétariat sportif capouillez.guy@skynet.be **24h avant la première course**		

Piscine de 25 m, 5 couloirs

Juge Arbitre : Scieur Claude - ENLN

Starter : Mikus Eric - BCSG

Pour le club **BCSG**

Le Président et le Secrétaire Sportif : Capouillez Guy

~~Approuvé par le District de Hainaut, le~~
27/04/2026

Le Secrétaire, **Scieur C.**

BARRACUDA CLUB SAINT - GHISLAIN

Règlement du Summer Sprint BCSG

Conditions de participation

Les inscriptions seront rentrées **jusqu'au 7 juillet 2026**, dans le format LENEX (« LXF » - Team Manager) pour les clubs belges. Le fichier devra également contenir le ou les officiel(s), le délégué et le ou les entraineur(s). En plus du fichier LENEX le club devra fournir :

- la liste triée par nom
- le formulaire d'accompagnement

Pour les clubs étrangers, il est permis d'utiliser les formats «.xlsx ». Le fichier doit reprendre les informations suivantes pour chaque nageur :

- Le numéro de licence
- Le nom et le prénom
- Le sexe
- La date de naissance complète
- Le numéro et l'intitulé de chaque course disputée
- Le temps d'inscription à chaque course

Droit d'inscription de 5€ par nage.

Durée de la fête

Afin de respecter les règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne la durée de la fête, le BCSG se réserve le droit de limiter le nombre de départs par nageur sur l'ensemble de la journée.
En cas de nécessité, l'horaire initialement prévu pourra être modifié.
Les clubs participants seront avertis par mail dans les plus brefs délais, si les mesures reprises ci-dessus devaient être appliquées.

Catégories et classements à prendre en considération
Un classement séparé par sexe sera établi selon les catégories ci-dessous.

- **filles et garçons 11 ans**
- **filles et garçons 12 ans**
- **filles et garçons 13 ans**
- **filles et garçons 14 ans**
- **filles et garçons 15 ans**
- **filles et garçons 16 ans**
- **filles et garçons 17 ans**
- **filles et garçons 18 ans**
- **filles et garçons 19 ans et +**

Officiels
Pour la bonne organisation de la compétition, chaque club participant est prié de présenter le nombre d'officiels en fonction du nombre de nageurs inscrits par session (1/2 journée), tel que prévu par les règlements de la FFBN.

De 3 à 9 nageurs	1 officiel
De 10 à 19 nageurs	2 officiels
De 20 à 29 nageurs	3 officiels
A partir de 30 nageurs	4 officiels

Mise à disposition des programmes et résultats
Les programmes à destination du public ne seront pas distribués en format papier le jour de la compétition mais envoyés par mail au club et disponible sous forme de QR code à l'entrée.
Les résultats seront affichés dans le hall.

Les cas non prévus par le règlement seront réglés par le club organisateur.